

Delémont, le 19 décembre 2023

MESSAGE RELATIF A L'ARRETE RELATIF AU FINANCEMENT DE LA FONDATION POUR LE THEATRE DU JURA

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Le Gouvernement vous soumet un projet d'arrêté relatif au financement de la Fondation pour le Théâtre du Jura.

Il vous invite à accepter l'arrêté précité et le motive comme suit.

- I. Contexte**
- II. Exposé du projet**
- III. Effet du projet**
- IV. Conclusion, décisions**

I. Contexte

Créée en février 2016, la Fondation pour le Théâtre du Jura a récolté les fonds tiers nécessaires (8'000'000 francs) à la construction de l'infrastructure et apporté la preuve que les promesses de fonds tiers au fonctionnement permettraient au futur théâtre une exploitation viable pour les trois premières années de fonctionnement. Grâce à cela, conformément à l'arrêté parlementaire du 9 décembre 2015 (JO 2015 p. 971), le Gouvernement a pu libérer la somme prévue (14'000'000 francs) pour doter la fondation des fonds propres nécessaires à la construction du Théâtre.

Par le même arrêté du 9 décembre 2015, le Parlement a également octroyé un crédit d'engagement de 3'775'000 francs à l'Office de la culture, destiné à financer l'octroi de subventions couvrant pour partie le budget de fonctionnement de la fondation pour les années 2016 à 2020.

Le 18 novembre 2020 (JO 2020 p. 922), le Parlement a accepté un second crédit d'engagement, à hauteur de 4'000'000 francs, afin de financer les subventions pour les années 2021 à 2023. Sur cette base, un contrat de prestations a été conclu entre le Gouvernement et la Fondation pour le Théâtre du Jura, portant sur les années 2021 à 2023.

Après un report de l'ouverture lié à des retards dans le chantier et à la survenue de la pandémie de COVID-19, le Théâtre du Jura a ouvert ses portes en octobre 2021. Malgré un contexte pandémique, le succès a été immédiatement au rendez-vous, d'abord par des journées portes-ouvertes qui ont vu affluer plus de 10'000 personnes puis par une programmation ambitieuse et réussie qui a attiré un important public tout au long des deux premières années complètes d'exploitation.

A l'échéance de la période couverte par le crédit d'engagement du 18 novembre 2020, il convient d'examiner le renouvellement du financement en faveur de la Fondation pour le Théâtre du Jura.

II. Exposé du projet

Bilan artistique

D'un point de vue artistique, il est permis de constater que le bilan du Théâtre du Jura est positif. La fréquentation a été très bonne, puisque le Théâtre du Jura a accueilli un peu plus de 23'000 spectateurs en 2022, pour un peu plus de 16'000 entrées payantes. Ce chiffre correspond aux objectifs fixés dans l'annexe du contrat de prestations (tableau des indicateurs). Cela correspond à un taux de remplissage de 87% (soit supérieur aux 75% fixés dans le contrat).

Pour sa première année complète de fonctionnement, le Théâtre du Jura a accueilli 41 spectacles pour 66 représentations. Si l'on compte toutes les représentations, y compris les locations, cela fait 110 soirées occupées au théâtre. Il importe aussi de faire mention des cinq créations produites par le théâtre (pour 16 représentations) et des 128 actions de médiation.

Le Théâtre du Jura a par ailleurs permis de donner une ambition nationale à plusieurs créations locales de compagnies jurassiennes et a mis en place un programme d'accueil d'artistes en résidence qui a porté ses fruits.

Enfin, il importe de préciser que le Théâtre du Jura s'est intégré à satisfaction dans un paysage artistique existant. Il a entrepris plusieurs collaborations artistiques et de gestion avec les autres institutions régionales, en premier lieu les centres culturels. En plus des projets artistiques communs, le Théâtre du Jura s'est doté d'une billetterie commune avec d'autres institutions régionales et cogère le festival de danse Evidanse. Ainsi, des partenariats réguliers ont été mis en place avec les institutions du Jura historique, ainsi qu'avec la région bâloise, Bienne et la France voisine.

L'ensemble des indicateurs présents dans le contrat de prestations démontre que tous les objectifs liés au fonctionnement artistique ont été atteints.

Bilan financier

Pour fonctionner, le théâtre a bénéficié d'une subvention annuelle conforme à l'arrêté du Parlement d'un montant de 1,5 million de francs (pour 2022 et 2023, années complètes de fonctionnement). Cette somme ne pouvait pas excéder le double du montant obtenu auprès des autres partenaires privés et publics. Là aussi, l'objectif est atteint, puisque la fondation a réuni un peu plus de 860'000 francs en 2022 (uniquement subventions, contributions de tiers et dons, hors billetterie). Cet objectif des fonds tiers a ainsi permis de débloquer la subvention complète auprès de l'Office de la culture pour les années 2022 et 2023. A noter que les engagements pluriannuels et l'état actuel de la recherche de fonds permettent d'affirmer que cet objectif sera également atteint en 2023 et en bonne voie 2024. Il s'agit néanmoins d'un défi important, que la fondation doit poursuivre sans relâche.

En termes de résultats d'exercice, l'année comptable 2021-2022 s'est soldée sur un léger bénéfice de 7'924 francs. Selon les comptes de l'année 2022-2023, l'exercice devrait se solder par un léger déficit de 17'302 francs. Le budget de l'année comptable 2023-2024 prévoit un déficit de 64'613 francs. A noter que le Théâtre du Jura est passé au modèle comptable par année scolaire, plus conforme à sa gestion en saisons artistiques.

Bilan de gestion

Comme toute nouvelle institution, le Théâtre du Jura a connu plusieurs changements et adaptations de son modèle de fonctionnement. Parmi les évolutions notables du fonctionnement de l'institution, il convient de citer un changement notable dans l'organigramme. A la suite du départ du responsable financier en 2022, le poste n'a pas été repourvu et la gestion financière de l'institution a été provisoirement externalisée auprès d'une société privée.

Enfin, la Présidente du Conseil de fondation, Mme Jeannine de Haller-Kellerhals, a donné sa démission au 30 juin 2023. Mme Geneviève Bugnon reprend la présidence de la fondation au 1^{er} janvier 2024.

III. Effets du projet

Pérennisation et évolutions

En l'état, le Théâtre du Jura semble avoir trouvé un rythme de croisière et doit veiller à pérenniser son fonctionnement.

L'arrêté soumis au Parlement et le nouveau contrat de prestations qui sera signé dans la foulée par le Gouvernement reprennent ainsi les grandes lignes de la précédente mouture. Le crédit annuel prévoit un financement de 1,5 million de francs par année pour le fonctionnement (montant inchangé).

Jusqu'à présent, le Parlement a octroyé deux crédits d'engagement (dépense unique), pour le financement du fonctionnement du Théâtre du Jura, sur les années 2016 à 2020, puis 2021 à 2023. Il est proposé de passer au modèle du crédit annuel (dépense périodique). Cette option se justifie par le fait que le Théâtre du Jura est une institution désormais implantée et pérenne. C'est également le modèle choisi pour le financement d'une institution présentant des similarités (Fondation Jules Thurmann).

Conditionnalité des fonds de tiers

Jusqu'à présent, la Fondation pour le Théâtre du Jura est soumise à la conditionnalité des fonds de tiers, c'est-à-dire qu'elle doit démontrer avoir obtenu un franc issu des fonds de tiers pour obtenir deux francs de l'Etat, chaque année et jusqu'au plafond de la subvention de 1,5 million de francs (soit 750'000 francs à trouver chaque année). Cette condition était déjà effective lors de la construction, comme lors des trois premières années de fonctionnement. Il est proposé de maintenir cette condition dans le présent arrêté en vue des financements futurs.

Le contrat de prestations devra régler les modalités de contrôle de l'obtention de ces fonds tiers.

Incidences financières

La subvention au fonctionnement du Théâtre du Jura fait l'objet du présent arrêté de crédit soumis au Parlement. Elle se monte à 1'500'000 francs au maximum par année. Le montant est identique que pour les années 2022 et 2023 et n'engendre pas de charges supplémentaires pour l'Etat.

Comme dans le précédent arrêté, il est fait mention dans l'arrêté que les institutions culturelles subventionnées par l'Etat n'obtiendront pas d'aides financières cantonales supplémentaires en vue de participer au financement du Théâtre du Jura.

IV. Conclusion, décisions

Le Théâtre du Jura est un atout culturel, touristique et économique pour la région. Il contribue au rayonnement culturel et artistique du canton et au développement des arts de la scène dans le Jura. Il s'agit de la plus importante infrastructure culturelle développée dans le canton, participant à l'économie locale et intégrant le Jura dans le paysage suisse des lieux culturels d'importance.

Ainsi, le Gouvernement soumet au Parlement un arrêté qui vise en particulier à octroyer un crédit annuel de 1'500'000 francs en faveur de l'Office de la culture, destiné à couvrir pour partie le budget de fonctionnement de la Fondation du Théâtre du Jura, au travers d'un contrat de prestations conclu par le Gouvernement.

Il vous en recommande l'approbation.

Veuillez croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Députés, à l'assurance de sa parfaite considération.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Jacques Gerber
Président

Jean-Baptiste Maître
Chancelier d'Etat

Annexes :

- projet d'arrêté ;
- comptes 2022-2023 ;
- plan financier 2024-2026.

ARRÊTÉ RELATIF AU FINANCEMENT DE LA FONDATION POUR LE THEATRE DU JURA

du

Le Parlement de la République et Canton du Jura,

vu les articles 42, 78, lettre b, et 84, lettre g, de la Constitution cantonale (1),

vu les articles 3, 4, lettres b, c et d, et 7, alinéa 1, de la loi du 9 novembre 1978 sur l'encouragement des activités culturelles (2),

vu l'article 45, alinéa 2, lettre a, de la loi du 18 octobre 2000 sur les finances cantonales (3),

vu la loi du 29 octobre 2008 sur les subventions (4),

arrête :

Article premier ¹ Dès l'année 2024, un crédit annuel de 1'500'000 francs est octroyé à l'Office de la culture.

² Il est destiné à financer l'octroi d'une subvention d'exploitation en faveur de la Fondation pour le Théâtre du Jura, en particulier pour l'accomplissement des tâches suivantes :

- a) l'accueil de spectacles;
- b) la création et coproduction de spectacles;
- c) la diffusion de spectacles;
- d) la formation et la médiation auprès du public dans les domaines des arts de la scène.

Art. 2 Le Gouvernement est compétent pour conclure à cet effet les contrats de prestations entre la République et Canton du Jura et la Fondation pour le Théâtre du Jura.

Art. 3 Le montant du crédit est imputable aux budgets annuels de l'Office de la culture, rubrique 520.3636.09.

Art. 4 La somme versée annuellement à titre de subvention à la Fondation pour le Théâtre du Jura ne peut excéder le double du montant obtenu auprès des autres partenaires privés et publics.

(1) RSJU 101

(2) RSJU 443.1

(3) RSJU 611

(4) RSJU 621

Art. 5 Les institutions culturelles subventionnées par l'Etat n'obtiendront pas d'aides financières cantonales supplémentaires en vue de participer au financement du Théâtre du Jura.

Art. 6 Les décisions du Parlement relatives au budget de l'Etat sont réservées.

Art. 7 ¹ Le présent arrêté est soumis au référendum facultatif.

² Le Gouvernement fixe l'entrée en vigueur du présent arrêté.

La présidente :

Le secrétaire :

Pauline Godat

Fabien Kohler



Route de Bâle 10
2800 Delémont

Fondation pour le Théâtre du Jura, Delémont

**Comptes de l'exercice pour la période du 1^{er} juillet
2022 au 30 juin 2023**

24.11.2023

FONDATION POUR LE THEATRE DU JURA

DELEMONT

TABLE DES MATIERES

	Page
Bilans comparés aux 30 juin 2023 et 2022 (Actif)	2
Bilans comparés aux 30 juin 2023 et 2022 (Passif)	2
Comptes de résultat des exercices 30 juin 2023 et 2022	3
Annexe aux comptes annuels	4 - 6

FONDATION POUR LE THEATRE DU JURA

DELEMONT

BILAN AU 30 JUIN 2023

	Annexe	30.06.2023 CHF	30.06.2022 CHF
ACTIF			
Trésorerie		602 769	680 989
Autres créances à court terme	1	55 467	82 402
Stock de marchandises		3 100	0
Actifs de régularisation	2	708 014	735 588
Actif circulant		1 369 350	1 498 979
Immobilisations corporelles	3	16 396 320	16 387 320
Actif immobilisé		16 396 320	16 387 320
Total actif		<u>17 765 670</u>	<u>17 886 299</u>
PASSIF			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		50 080	74 740
Autres dettes à court terme	4	46 329	60 530
C/C tiers partenaires	5	8 459	41 060
Passifs de régularisation	6	357 935	346 621
Produits reçus d'avance pour exploitation		132 976	132 976
Capitaux étrangers à court terme		595 780	655 927
Emprunt bancaire		3 090 000	3 090 000
Provisions	7	85 100	128 280
Capitaux étrangers à long terme		3 175 100	3 218 280
Capitaux étrangers		3 770 880	3 874 207
Capital de fondation	8	14 043 742	14 043 742
Résultat reporté		-31 650	-39 575
Résultat de l'exercice		-17 302	7 925
Capitaux propres		13 994 790	14 012 092
Total passif		<u>17 765 670</u>	<u>17 886 299</u>

FONDATION POUR LE THEATRE DU JURA

DELEMONT

COMPTE DE RESULTAT
DU 1^{er} JUILLET 2022 AU 30 JUIN 2023

	Annexe	30.06.2023 CHF	30.06.2022 CHF
Subventions et dons de tiers	9	2 422 191	2 688 890
Produits nets des ventes de prestations de services	10	767 157	568 169
Total des produits d'exploitation		3 189 348	3 257 059
Charges de prestations pour spectacles et accueil	11	-856 026	-817 526
Charges de personnel	12	-1 263 821	-1 415 862
Autres charges d'exploitation	13	-504 668	-408 458
Total des charges d'exploitation		-2 624 515	-2 641 845
Résultat d'exploitation (EBITDA)		564 833	615 214
Amortissements	3	-447 397	-430 340
Variation provision à long terme		-70 000	-176 400
Total amortissements et variation de provision		-517 397	-606 740
Résultat d'exploitation (EBIT)		47 437	8 473
Résultat financier	14	-36 551	-27 856
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	15	-28 187	27 308
Résultat d'exploitation avant impôts		-17 302	7 925
Impôts		0	0
Résultat de l'exercice		-17 302	7 925

1. Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il faut tenir compte du fait que, afin d'assurer la prospérité de l'entreprise à long terme, la société saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

La comparabilité des comptes est assurée par la permanence de la présentation des comptes et des méthodes d'évaluation.

Les comptes annuels de l'exercice sont évalués selon le principe de la continuité d'exploitation (going concern).

2. Nombre de collaborateurs

Comme pour l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était supérieur à 10 et inférieur à 50 au cours de l'exercice sous revue.

3. Engagement conditionnel

Le montant de l'engagement conditionnel de la Fondation du Théâtre du Jura envers la CPJU se monte au 31.12.2022 à CHF 113'616, représentant le manque de couverture par rapport à l'objectif de 80% au 1er janvier 2052.

4. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

1 Autres créances à court terme		30.06.2023	30.06.2022
		CHF	CHF
Créances envers des tiers		61 444	61 908
Créance envers "La Ginguette"		-	10 000
Créance envers la TVA		-5 977	25 100
Produits à recevoir, billetterie		-	8 194
Compte d'attente		-	7 200
Du croire		-	-30 000
		55 467	82 402

2 Actifs de régularisation		30.06.2023	30.06.2022
		CHF	CHF
Actifs de régularisation		39 714	5 007
Subventions et fonds de tiers à recevoir		653 300	657 955
Produits à recevoir Evidanse		15 000	72 626
		708 014	735 588

3 Immobilisations corporelles	01.07.2022	Entrées	Sorties	Amort.	30.06.2023
				CHF	CHF
Machines et appareils scéniques	745 000	34 647		-56 647	723 000
Mobilier d'exploitation	312 000	81 404		-64 404	329 000
Informatique et téléphonie	91 000	2 120		-23 120	70 000
Frais d'inauguration	102 000	-		-25 000	77 000
Immeuble - construction	20 245 000	374 753		-255 753	20 364 000
Dons non remboursables	-7 646 880	-70 000		-	-7 716 880
Immeuble - prestataires	1 025 000	33 473		-22 473	1 036 000
Terrain	1 514 200	-		-	1 514 200
	16 387 320	456 397	-	-447 397	16 396 320

4 Autres dettes à court terme	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Bons cadeaux	41 062	34 854
Dettes envers assurances sociales	4 684	21 882
Autres dettes à court terme	584	3 794
	46 329	60 530
5 C/C tiers partenaires	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Jura tourisme	-	3 446
CCRD	120	120
CCDP	40	
Projet Evidanse	8 299	37 494
	8 459	41 060
6 Passifs de régularisation	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Passifs transitoires envers des tiers	258 349	248 048
Produits reçus d'avance, billetterie	19 254	-
Produits reçus d'avance, subvention, dons, sponsoring	80 333	98 573
	357 935	346 621
7 Provisions	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Vacances et heures supplémentaires	82 100	128 280
Contrôle TVA	3 000	-
	85 100	128 280
8 Capital de fondation	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Fondation pour le Théâtre du Jura	14 000 000	14 000 000
Fondation Cours de Miracles	43 742	43 742
	14 043 742	14 043 742
9 Subventions et dons de tiers	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Dons de tiers	212 850	500 983
Dons de tiers affectés au fonds d'investissement pour immeuble	70 000	10 000
Subventions cantonales	1 500 000	1 500 000
Subventions communales	200 000	200 000
Subventions Swisslos	40 000	40 000
Autres subventions	1 065	45 712
Don de la Loterie Romande pour le fonctionnement du Théâtre	254 000	270 000
Sponsoring	144 275	122 195
	2 422 191	2 688 890
10 Produits nets des ventes de prestations de services	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Billetterie	393 731	384 616
Vente Jura Tourisme	29 771	11 571
Prestations de médiation	30 201	37 109
Locations de salles	165 626	101 349
Revenus Guinguette	70 669	-
Refacturation à des tiers	33 540	32 509
Jetons de présence	1 050	700
Produits divers	42 569	315
	767 157	568 169

11 Charges de prestations pour spectacles et accueil	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Coproduction	-76 050	-47 471
Achats de spectacles	-391 032	-436 211
Production, autres	-7 082	-8 653
Frais de médiation	-52 749	-52 260
Frais technique	-33 849	-48 433
Frais d'hébergement	-72 186	-60 385
Frais de repas	-42 589	-42 483
Frais de déplacement	-57 739	-30 454
Frais de production	-2 412	-21 894
Frais de mandats	-12 856	-17 885
Droits d'auteurs	-47 912	-42 918
Impôts à la source	-5 581	
Contreprestations sponsoring	-824	-2 370
Charges locations	-12 108	-2 309
Charges Guinguette	-41 058	
Achat marchandises JT	-	-3 799
	-856 026	-817 524
12 Charges du personnel	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Charge de salaires	-1 091 977	-1 158 145
Charges sociales	-152 011	-225 397
Autres charges du personnel	-19 833	-32 319
	-1 263 821	-1 415 862
13 Autres charges d'exploitation	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Charges de loyers	-1 190	-6 185
Charges de locaux	-254 357	-166 695
Charges d'assurances	-44 616	-44 992
Charges de leasing	-21 995	-17899.5
Charges d'administration et informatique	-69 473	-77 552
Charges de publicité et représentation	-87 580	-73 069
Impôt préalable non récupérable s/autres charges d'exploitation	-25 456	-22 066
	-504 668	-408 458
14 Résultat financier	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Charges financières	-36 571	-28 321
Produits financiers	20	464
	-36 551	-27 856
15 Résultat exceptionnel, unique ou hors période	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Produits exceptionnels et exercices antérieurs	55 883	37 308
Assainissement Coopérative La Guinguette	-15 745	-
Charges exceptionnelles et exercices antérieurs	-68 325	-10 000
	-28 187	27 308

5. Informations complémentaires

Les montants dus aux institutions de prévoyance se montent à un total de CHF 10'217.40 au 30.06.2023.

Un contrôle TVA s'est déroulé entre le 6 et le 10 novembre 2023. Le contrôle a porté sur les années 2018 à 2022. Une provision de Fr. 3'000.- a été constituée pour couvrir d'une part, un montant de Fr. 25'000.- lié aux reprises portant sur le fonctionnement et d'autre part, une correction de le REDIP sur les investissements en faveur du TdJ d'un montant de Fr. 22'000.-.

TDJ - plan financier selon chiffrage 2021-2026

Actualisé le 14.09.2023 - non validé par le Conseil de fondation

EN CHF	Réels			Budgets		
	2021	2021/2022	2022/2023 *	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Compte de résultat						
Produits						
Contrat de prestations RCJU	250 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Dons et subventions non affectés	583 006	833 612	598 415	686 333		
Sponsoring, mécénat, fondations	37 500	345 278	240 275	276 500	970 000	990 000
Dons affectés par des tiers	1 218 000	10 000	70 000	0	0	0
Produits Ginguette			70 669			
Produits manifestations	7 266	384 616	393 731	367 300	380 000	390 000
Produits médiation	13 977	37 109	30 201	21 800	25 000	25 000
Produits des locations	445	101 349	177 376	103 200	140 000	140 000
Autres recettes	37 946	45 095	106 930	18 000	23 000	23 000
Dissolution réserves pour le fonctionnement			0	0		
Total des produits	2 148 140	3 257 059	3 187 598	2 973 133	3 038 000	3 068 000
Charges						
Charges pour allocations aux fonds	1 618 000	10 000	70 000	0	0	0
Charges de manifestations, médiation et technique	86 347	983 926	823 223	801 500	815 000	831 300
Charges Ginguette			41 058			
Charges de personnel	477 853	1 287 582	1 310 286	1 296 280	1 315 724	1 335 460
Charges de locaux	8 550	71 418	111 773	84 000	110 000	110 000
Charges bâtiments et énergie	2 853	95 838	76 017	172 500	150 000	150 000
Assurances	658	44 992	108 962	58 800	58 800	58 800
Frais d'administration	23 291	95 452	93 402	111 600	100 000	101 000
Frais de promotions et de représentation	15 811	73 069	74 080	143 000	130 000	130 000
Autres charges	0	5 624	3 411	2 800	3 000	3 000
Total des charges d'exploitation	2 233 363	2 667 901	2 712 212	2 670 480	2 682 524	2 719 560
Résultat d'exploitation brut (EBITDA)	-85 223	589 158	475 385	302 653	355 476	348 440
Amortissements mobilier d'exploitation	98	52 811	56 415	52 800	52 800	52 800
Amortissement mobilier scénique	6	52 526	64 404	53 000	53 000	53 000
Amortissement machines de bureau	51 594	21 889	23 120	21 900	21 900	21 900
Amortissement frais d'inauguration		25 133	25 000	25 100	25 100	25 100
Amortissements immeuble	29	277 982	256 226	164 500	164 500	164 500
Total des amortissements	51 727	430 340	425 165	317 300	317 300	317 300
Variation provisions	0	128 280	-46 180	0	0	0
Total des variations de provisions	0	128 280	-46 180	0	0	0
Résultat d'exploitation net (EBIT)	-136 950	158 818	50 220	-14 647	38 176	31 140
Résultat financiers	4 806	49 922	61 289	51 000	50 000	49 000
Produits exceptionnels	4 502	37 308	13 883	0	0	0
Charges exceptionnelles	3 482	10 000	42 452	0	0	0
Résultat de l'exercice	-140 736	7 924	6 542	-65 647	-11 824	-17 860

* Avant audit 2022-2023

Tableau de financement						
Exploitation						
Résultat de l'exercice	-140 736	7 924	6 542	-65 647	-11 824	-17 860
+ amortissements	-51 727	430 340	425 165	317 300	317 300	317 300
+ provisions		128 280	-46 180	0	0	0
Variation des créances et actifs transitoires	-20 000	-487 280	69 832	0	0	0
Variation des dettes à court terme et passifs transitoires	0	24 644	-76 413	0	0	0
Cash flow	-212 463	103 908	378 946	251 653	305 476	299 440
Investissement						
Terrains	0	0	0	0	0	0
Investissement en immobilisations corporelles - fonctionnement	0	-827 758	-118 939	-60 000	-50 000	-50 000
Investissement immeubles		-2 829 282	-408 226	0	0	
Secteur investissements	0	-3 657 040	-527 165	-60 000	-50 000	-50 000
Financement						
Capital de fondation	2 033 742	0	0	0	0	0
Don Loterie romande	400 000	0	0	0	0	0
Dons affectés par des tiers	818 000	362 100	70 000	20 000	10 000	10 000
Dissolution réserve pour fonctionnement	-30 000	0	0	0	0	0
Remboursement dettes bancaires	0	0	0	0	0	0
Augmentation de l'endettement bancaire	0	3 090 000	0	0	0	0
Secteur financement	3 221 742	3 452 100	70 000	20 000	10 000	10 000
Variation des liquidités	3 009 279	-101 032	-78 220	211 653	265 476	259 440
Contrôle		-101 031	-78 219	211 653	265 476	259 440
Ecart		-1	-0	0	0	0

Bilan						
Actifs :						
Liquidités, débiteurs et actifs transitoires	782 019	680 988	602 768	814 421	1 079 897	1 339 337
Autres créances à court terme + actifs de régularisation	330 710	817 990	748 158	748 158	748 158	748 158
Actifs circulants	1 112 729	1 498 978	1 350 927	1 562 580	1 828 056	2 087 496
Total de l'actif mobilisé	1 112 729	1 498 978	1 350 927	1 562 580	1 828 056	2 087 496
Mobilier scénique	159 100	745 000	724 000	784 000	834 000	884 000
Mobilier d'exploitation	328 800	312 000	329 000	329 000	329 000	329 000
Informatique et téléphone	86 700	91 000	70 000	70 000	70 000	70 000
Frais d'inauguration	0	102 000	77 000	77 000	77 000	77 000
Immobilisations corporelles meubles	574 600	1 250 000	1 200 000	1 260 000	1 310 000	1 360 000
Terrains	1 514 200	1 514 200	1 514 200	1 514 200	1 514 200	1 514 200
Immeuble	18 718 700	21 117 062	21 422 000	21 104 700	20 787 400	20 470 100
Fonds de tiers	-7 284 780	-7 493 942	-7 716 880	-7 736 880	-7 746 880	-7 756 880
Immobilisations corporelles immeubles	12 948 120	15 137 320	15 219 320	14 882 020	14 554 720	14 227 420
Total de l'actif immobilisé	13 522 720	16 387 320	16 419 320	16 142 020	15 864 720	15 587 420
Total ACTIFS	14 635 449	17 886 298	17 770 247	17 704 600	17 692 776	17 674 916
Passifs :						
Dettes à court terme et passifs transitoires	631 283	655 927	579 514	579 514	579 514	579 514
Emprunt à long terme	0	3 090 000	3 090 000	3 090 000	3 090 000	3 090 000
Provisions	0	128 280	82 100	82 100	82 100	82 100
Total des fonds étrangers	631 283	3 874 207	3 751 614	3 751 614	3 751 614	3 751 614
Capital de fondation	14 043 742	14 043 742	14 043 742	14 043 742	14 043 742	14 043 742
Réserves d'investissements immeuble - tiers	0	0	0	0	0	0
Réserves d'investissements immeuble - Loterie Romande	0	0	0	0	0	0
Réserves pour le fonctionnement pour le Théâtre	0	0	0	0	0	0
Résultat reporté	101 160	-39 575	-31 651	-25 109	-90 756	-102 580
Résultat de l'exercice	-140 736	7 924	6 542	-65 647	-11 824	-17 860
Total des fonds propres	14 004 166	14 012 091	14 018 633	13 952 986	13 941 162	13 923 302
Total PASSIFS	14 635 449	17 886 298	17 770 247	17 704 600	17 692 776	17 674 916